

Double certification

« Certilingua »

L'établissement met cette année en place la double certification « Certilingua » en collaboration avec l'académie de Nancy-Metz. Il s'agit d'un label d'excellence, une certification internationale qui atteste des excellentes compétences linguistiques et interculturelles des élèves. Né d'une coopération entre le land de Rhénanie du Nord - Westphalie (Allemagne) et les Pays-Bas en 2008, le label d'excellence CertiLingua regroupe actuellement 9 pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Estonie, France, Italie, République tchèque, Russie, Suède).



L'élève doit remplir les conditions ci-dessous pour présenter cette certification :

- attester du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) dans deux langues vivantes étrangères (LVE).
- avoir suivi des apprentissages intégrés de contenus et de langues (DNL)
- avoir renseigné le CV Europass dans l'une des deux LVE apprises qui atteste de ses compétences et expériences linguistiques et interculturelles
- attester d'une rencontre interculturelle, donnant lieu à une production écrite (mémoire) de 8 pages dans une LVE.

1. Guide en vue de la rédaction du mémoire
2. Liste des critères adaptée pour l'évaluation des mémoires
- 3a. Liste des critères adaptée pour l'évaluation des mémoires avec video
- 3b. Conseils pour la réalisation de la vidéo
4. Fiche de candidature